

ORDURES MÉNAGÈRES

À DÉPOSER DANS LE BAC, DANS UN SAC PLASTIQUE ADAPTÉ ET FERMÉ



EMBALLAGES EN VERRE

À DÉPOSER EN VRAC SANS SAC



AMPOULES ET NÉONS - VAISSELLE POTS DE FLEURS - MIROIRS

À NE PAS DÉPOSER

EMBALLAGES ET PAPIERS

À DÉPOSER EN VRAC DANS LE BAC SANS SAC

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT



TOUS LES OBJETS AUTRES QUE LES EMBALLAGES ET PAPIERS

À NE PAS DÉPOSER

DÉCHETS VÉGÉTAUX

LES DÉCHETS VÉGÉTAUX SERONT DÉSORMAIS COLLECTÉS DANS LES BACS DISTRIBUÉS AU 1^{ER} TRIMESTRE 2025*

À DÉPOSER EN VRAC DANS LE BAC SANS SAC OU EN FAGOTS AVEC UN LIEN NATUREL DE TYPE FICELLE

TONTE DE GAZON - FEUILLES - PLANTES ET FLEURS - BRANCHAGES - TAILLE DE HAIES



À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

TRONCS ET SOUCHES D'ARBRES, BRANCHES D'UN DIAMÈTRE SUPÉRIEUR À 6 CM, OBJETS EN BOIS, CAGETTES ET POTS DE FLEURS

À DÉPOSER DANS VOTRE COMPOSTEUR OU DANS VOTRE BAC D'ORDURES MÉNAGÈRES

DÉCHETS ALIMENTAIRES

LES DÉCHETS VÉGÉTAUX DÉPOSÉS EN VRAC SUR LE SOL NE SERONT PAS COLLECTÉS

À NE PAS DÉPOSER

OBJETS ENCOMBRANTS

À DÉPOSER DEVANT CHEZ VOUS OU DANS LES ZONES DÉDIÉES, LA VEILLE AU SOIR

FERRAILLE - MOBILIER DIVERS - LITERIE - GRANDS CARTONS PLIÉS



À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

PRODUITS CHIMIQUES QUI PEUVENT ÊTRE DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT ET POUR LA SANTÉ (POTS DE PEINTURE, VERNIS, INSECTICIDES, HUILES...)

PNEUS

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (PETIT ET GROS ÉLECTROMÉNAGER) : FOUR, TV, FRIGO...

* Si vous n'avez pas reçu votre bac, rendez-vous sur grandparisgrandest.fr; rubrique "Mes démarches".

0 800 50 49 36 Service & appel gratuits grandparisgrandest.fr

LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Le réseau de déchèteries est soumis à un règlement intérieur fixant l'ensemble des conditions d'accès, de circulation et d'utilisation des équipements ainsi que le rôle des agents d'accueil. Le document est consultable auprès de l'agent d'accueil et sur grandparisgrandest.fr

LA LISTE DES DÉCHETS ACCEPTÉS EN DÉCHÈTERIE EST DISPONIBLE SUR LE SITE [GRANDPARISGRANDEST.FR](http://grandparisgrandest.fr)

À NOTER :

- L'accès au réseau de déchèteries est réservé aux particuliers résidant sur le Territoire de Grand Paris Grand Est (hors Gournay-sur-Marne et Montfermeil).
- Dépôt limité à 1 m³ par jour et jusqu'à 4 m³ par semaine maximum par foyer.
- Accès interdit aux professionnels.
- Seuls les véhicules de tourisme ne dépassant pas 1,90 m de hauteur sont autorisés à pénétrer dans les déchèteries. Les véhicules utilitaires sont interdits.

Dans le cas d'un particulier souhaitant utiliser un véhicule ne respectant pas ces prescriptions, il devra émettre une demande de dérogation au préalable sur grandparisgrandest.fr

JUSTIFICATIFS :

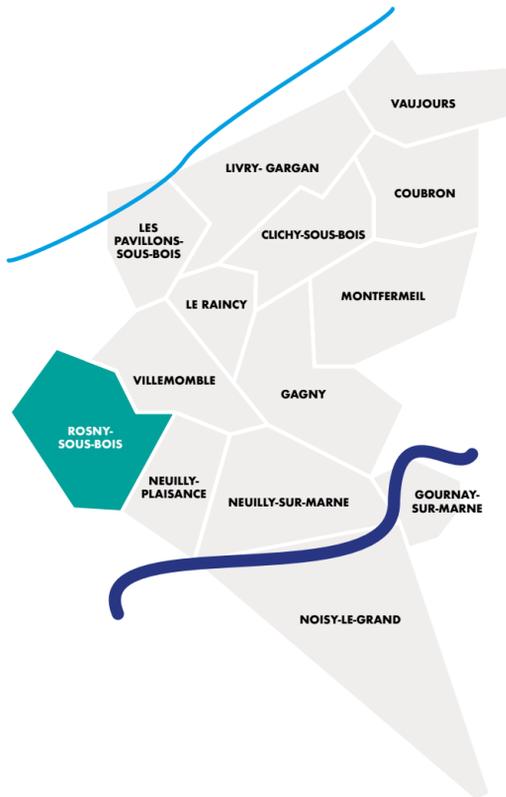
POUR OBTENIR UNE DÉROGATION, 2 SOLUTIONS :

Par internet : remplir le formulaire sur le site de Grand Paris Grand Est en joignant les pièces suivantes :

- Un justificatif d'identité avec photo ;
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer, facture d'électricité, de gaz ou d'eau) ;
- La carte grise du véhicule.

Par courrier : remplir le formulaire et nous le transmettre accompagné des photocopies des pièces justificatives et vos coordonnées (adresse + téléphone) :

GRAND PARIS GRAND EST
Direction Prévention et Gestion des Déchets
11, boulevard du Mont d'Est
93160 Noisy-le-Grand



INFOS

CLIC INFO DÉCHETS

TOUTES VOS INFOS EN UN COUP D'ŒIL !

Retrouvez les jours de ramassage de vos poubelles, les points d'apport volontaire et les déchèteries proches de chez vous sur notre carte interactive.

- Rapide et efficace, cet outil vous géolocalise grâce à l'adresse de votre domicile.
- Visualisez votre calendrier personnalisé !




AVEC LA RECYCLERIE 3R, DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOS OBJETS !

INUTILE POUR VOUS ?

Ne jetez plus vos objets, offrez-leur une seconde vie !

OBJETS ACCEPTÉS :

Mobilier (attention pas de matelas), appareils électroménagers / électriques, vaisselle, décoration, articles de maison / bricolage / jardinage / sport, livres, jeux, jouets, vêtements, tissus, cuivre, laiton, tous types de métaux hors ferraille, bois massif, contreplaqué épais en bon état, palettes / tourets, peintures.

VOUS POUVEZ DÉPOSER VOS DONS AUX HORAIRES SUIVANTS :

- Du mercredi au samedi : 9h - 16h45
- Dimanche : 9h - 13h30

AU 1 AVENUE DES MARCHANDISES À NEUILLY-SUR-MARNE

Lors de votre visite, n'hésitez pas à demander le programme des ateliers de sensibilisation sur la prévention des déchets !




0 800 50 49 36 Service & appel gratuits grandparisgrandest.fr

6 DÉCHÈTERIES GRATUITES

(SAUF GOURNAY-SUR-MARNE ET MONTFERMEIL, INTÉGRÉES AU RÉSEAU DU SIETREM)

IMPORTANT
CHANGEMENT DES HORAIRES DES DÉCHÈTERIES À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2025

VAUJOURS
ROUTE DE COUNTRY
DÉCHÈTERIE FERMÉE JUSQU'À NOUVEL ORDRE. ÉTUDES EN COURS POUR LA MISE EN CONFORMITÉ ET LA RÉALISATION D'UN NOUVEAU PROJET SUR CE SITE

LIVRY-GARGAN
60, RUE DE VAUJOURS
LUNDI, MERCREDI ET JEUDI : 9H - 12H ET 14H - 17H30
MARDI ET VENDREDI : 14H - 17H30
SAMEDI : 9H - 17H30
DIMANCHE : 9H - 13H30
FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

LES PAVILLONS-SOUS-BOIS
9, BOULEVARD DE PARIS
LUNDI ET JEUDI : 14H - 17H30
MARDI, MERCREDI ET VENDREDI : 9H - 12H ET 14H - 17H30
SAMEDI : 9H - 17H30
DIMANCHE : 9H - 13H30
FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

GAGNY
3, CHEMIN D'ACCÈS AUX ABBESSES
RÉ-OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE AU 1^{ER} SEMESTRE 2025.
LUNDI ET JEUDI : 14H - 17H30
MARDI, MERCREDI ET VENDREDI : 9H - 12H ET 14H - 17H30
SAMEDI : 9H - 17H30
DIMANCHE : 9H - 13H30
FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

NOISY-LE-GRAND
9, RUE DE LA PLAINE
FERMETURE DE LA DÉCHÈTERIE POUR TRAVAUX AU 1^{ER} TRIMESTRE 2025.
LUNDI ET JEUDI : 14H - 17H30
MARDI, MERCREDI ET VENDREDI : 9H - 12H ET 14H - 17H30
SAMEDI : 9H - 17H30
DIMANCHE : 9H - 13H30
FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

VILLEMOMBLE
ALLÉE DU PLATEAU
LUNDI, MERCREDI ET JEUDI : 9H - 12H ET 14H - 17H30
MARDI ET VENDREDI : 14H - 17H30
SAMEDI : 9H - 17H30
DIMANCHE : 9H - 13H30
FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

NEUILLY-SUR-MARNE
AVENUE DES MARCHANDISES
LUNDI ET VENDREDI : 14H - 17H30
MARDI, MERCREDI ET JEUDI : 9H - 12H ET 14H - 17H30
SAMEDI : 9H - 17H30
DIMANCHE : 9H - 13H30
FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

RECYCLERIE 3R NEUILLY-SUR-MARNE
AVENUE DES MARCHANDISES
DU MERCREDI AU SAMEDI : 9H - 18H
DIMANCHE : 9H30 - 13H30
FERMÉ LES LUNDIS, MARDIS ET JOURS FÉRIÉS
HORAIRES DES DÉPÔTS :
DU MERCREDI AU SAMEDI : 9H - 16H45
DIMANCHE : 9H - 13H30
DÉPÔTS FERMÉS LES LUNDIS ET MARDIS ET JOURS FÉRIÉS

GRAND PARIS GRAND EST S'AUTORISE À FERMER EXCEPTIONNELLEMENT SES DÉCHÈTERIES.

RETROUVEZ LES INFORMATIONS SUR NOTRE SITE INTERNET GRANDPARISGRANDEST.FR

JE REPÈRE MON SECTEUR POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS

(ORDURES MÉNAGÈRES, EMBALLAGES ET PAPIERS, EMBALLAGES EN VERRE)

ORDURES MÉNAGÈRES

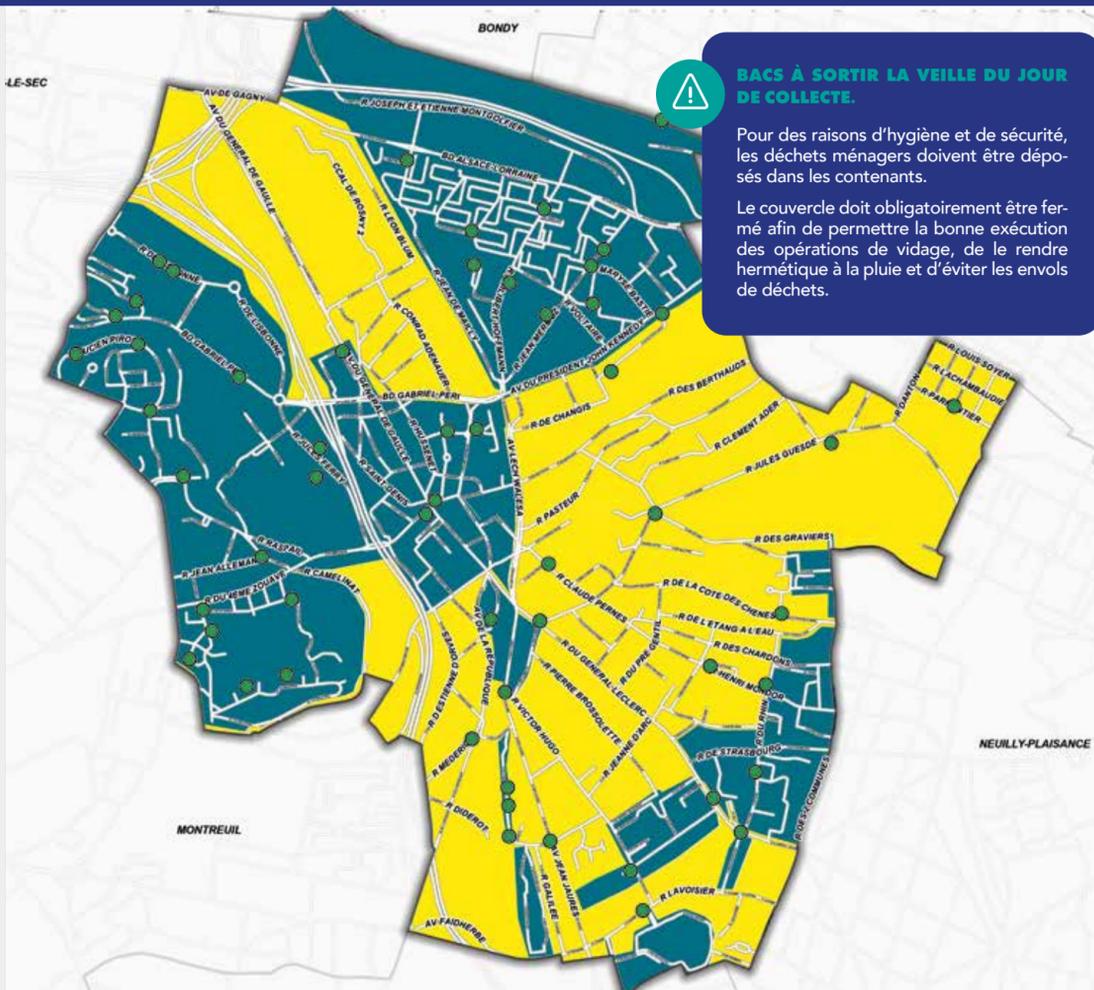
- SECTEUR 1 : LUNDI - MERCREDI - VENDREDI
- SECTEUR 2 : MARDI - SAMEDI

EMBALLAGES ET PAPIERS

JEUDI

EMBALLAGES EN VERRE

POINT D'APPORT VOLONTAIRE VERRE



BACS À SORTIR LA VEILLE DU JOUR DE COLLECTE.

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, les déchets ménagers doivent être déposés dans les contenants.

Le couvercle doit obligatoirement être fermé afin de permettre la bonne exécution des opérations de vidage, de le rendre hermétique à la pluie et d'éviter les envois de déchets.

JE REPÈRE MON SECTEUR POUR LA COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS ET DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

OBJETS ENCOMBRANTS

SUR RDV
AU 01.60.43.51.96
OU SUR
gpgg-rdv-encombrants.fr
SAUF LES IMMEUBLES SITUÉS DANS LES RUES COLORÉES SUR LA CARTE (CONSIGNES CI-DESSOUS)

TOUS LES IMMEUBLES CONFONDUS

- RUES EN ROUGE : 3^E MARDI DU MOIS
- RUES EN JAUNE : 1^ER ET 3^E MARDI DU MOIS

NOUVEAU BAC DÉCHETS VÉGÉTAUX
DE MARS À NOVEMBRE INCLUS

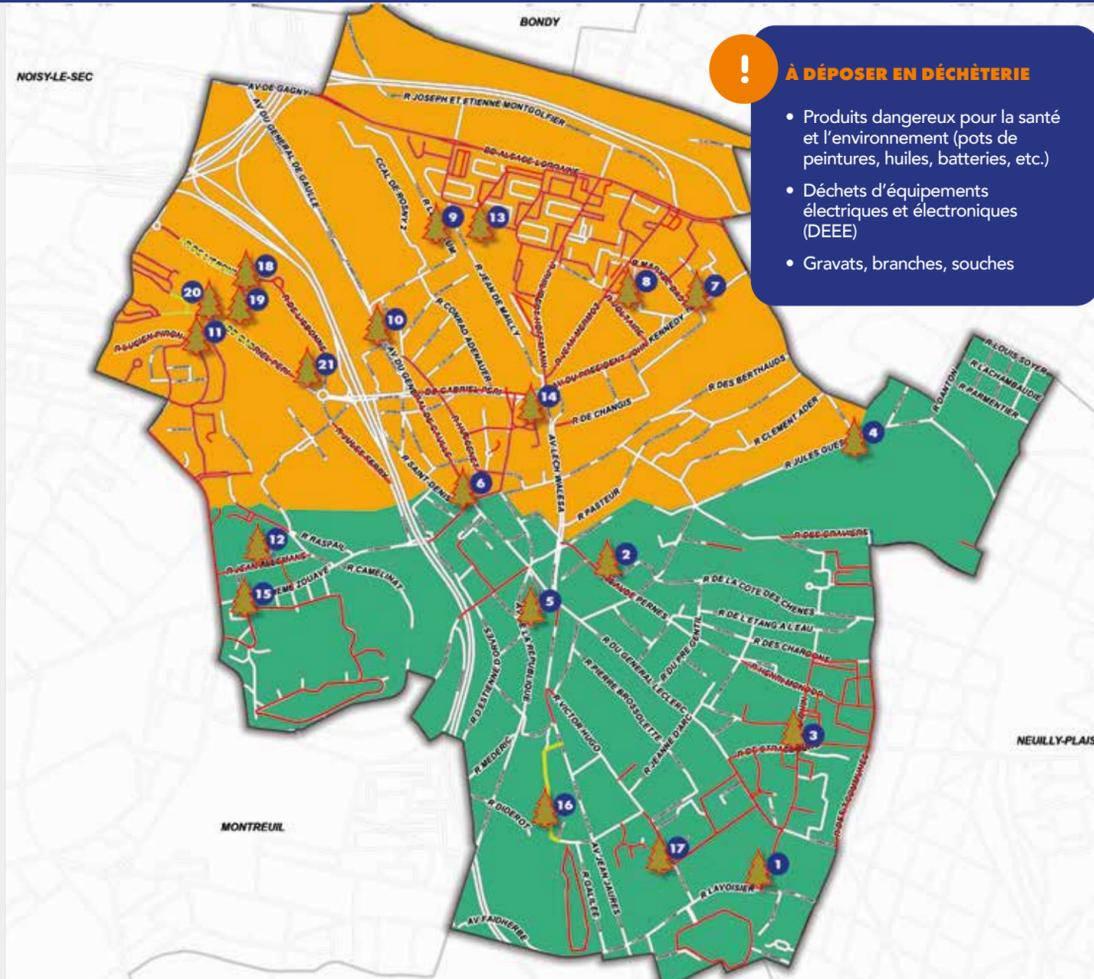
- SECTEUR 1 : 1 MARDI SUR 2 À COMPTER DU 11 MARS
- SECTEUR 2 : 1 MARDI SUR 2 À COMPTER DU 4 MARS

DÉPÔT DES SAPINS

DU 2 AU 31 JANVIER, DÉPOSEZ LES SAPINS DANS L'UN DES 21 POINTS DE DÉPÔT INDIQUÉS SUR LA CARTE, SANS DÉCORATION, SANS SAC À SAPIN NI NEIGE ARTIFICIELLE :

- ESPLANADE - 2 PARKING DE L'HÔTEL DE VILLE
- ANGLE RHIN / STRASBOURG - 4 PARKING DE LA FERME PÉDAGOGIQUE - 5 PLACE DES MARTYRS - 6 PLACE DE L'ÉGLISE SAINTE-GENEVIÈVE - 7 PARKING DU STADE ARMAND GIRODIT - 8 PLACE SAINT-EXUPÉRY - 9 PARKING DE LA GARE DU BOIS PERRIER - 10 RUE GABRIEL ZIRNHILT - 11 RUE LUCIEN PIRON - 12 RUE JEAN ALLEMANE - 13 FÉLIX EBOUÉ - 14 RUE ANTONIN FROIDURE - 15 FORT DE ROSNY - 16 RUE DE LA MARE HUGUET - 17 RUE DU 18 JUIN 1940 - 18 RUE DE LISBONNE - 19 RUE ARNAUD BELTRAME - 20 BOULEVARD GABRIEL PÉRI - 21 BOULEVARD GABRIEL PÉRI

LES SAPINS PEUVENT ÉGALEMENT ÊTRE DÉPOSÉS TOUTE L'ANNÉE DANS L'UNE DE NOS DÉCHÈTERIES.



À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

- Produits dangereux pour la santé et l'environnement (pots de peintures, huiles, batteries, etc.)
- Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)
- Gravats, branches, souches

CALENDRIER DE MES JOURS DE COLLECTE POUR LES OBJETS ENCOMBRANTS ET LES DÉCHETS VÉGÉTAUX

(À DÉPOSER DEVANT CHEZ VOUS OU DANS LES ZONES DÉDIÉES, LA VEILLE AU SOIR SANS GÊNER LA CIRCULATION DES PIÉTONS)

OBJETS ENCOMBRANTS POUR L'HABITAT PAVILLONNAIRE :

Prenez rendez-vous au 01 60 43 51 96 et/ou + d'infos sur gpgg-rdv-encombrants.fr

SI VOS OBJETS EN FIN DE VIE SONT AUTORISÉS À LA COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS, VOUS POUVEZ PRENDRE RENDEZ-VOUS.

Ce service reste gratuit.

Avant de jeter... votre objet en fin de vie peut-il encore servir ?

Vous pouvez donner vos objets en fin de vie à :

- vos proches ou à une structure dédiée ;
- les vendre sur un site spécialisé ;
- les réparer vous-même ou les faire réparer par une structure dédiée ;
- les déposer pour être recyclés dans l'une des déchèteries de Grand Paris Grand Est.

	JANV.	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	
OBJETS ENCOMBRANTS													
RUES EN ROUGE	3 ^E MARDI DU MOIS	21	18	18	15	20	17	16	19	16	21	18	16
RUES EN JAUNE	1 ^E R ET 3 ^E MARDI DU MOIS	7 - 21	4 - 18	4 - 18	1 - 15	6 - 20	3 - 17	1 - 16	5 - 19	2 - 16	7 - 21	4 - 18	2 - 16
DÉCHETS VÉGÉTAUX													
SECTEUR 1	1 MARDI SUR 2 À COMPTER DU 11 MARS	PENDANT LA PÉRIODE HIVERNALE, SE RENDRE EN DÉCHÈTERIE	PENDANT LA PÉRIODE HIVERNALE, SE RENDRE EN DÉCHÈTERIE	11 - 25	8 - 22	6 - 20	3 - 17	1 - 15 29	12 - 26	9 - 23	7 - 21	4 - 18	PENDANT LA PÉRIODE HIVERNALE, SE RENDRE EN DÉCHÈTERIE
SECTEUR 2	1 MARDI SUR 2 À COMPTER DU 4 MARS	PENDANT LA PÉRIODE HIVERNALE, SE RENDRE EN DÉCHÈTERIE	PENDANT LA PÉRIODE HIVERNALE, SE RENDRE EN DÉCHÈTERIE	4 - 18	1 - 15 29	13 - 27	10 - 24	8 - 22	5 - 19	2 - 16 30	14 - 28	11 - 25	PENDANT LA PÉRIODE HIVERNALE, SE RENDRE EN DÉCHÈTERIE

TOUT DÉPÔT EN DEHORS DE CE CALENDRIER EST CONSIDÉRÉ COMME UN DÉPÔT SAUVAGE. POUR RAPPEL, IL EST INTERDIT DE JETER OU D'ABANDONNER SES DÉCHETS DANS LA RUE AINSI QUE DE DÉPOSER SES DÉCHETS SUR LA VOIE PUBLIQUE SANS SE CONFORMER AUX RÈGLES DE COLLECTE SOUS PEINE D'AMENDE.